

Communiqué de presse du 2 septembre 2021

Assemblée générale de l'Association des entreprises Valais excellence (AEVEX)

## Changement de présidence et évolution du label

**Véronique Besson-Rouvinez succède à Yvan Aymon à la présidence de l'Association des entreprises Valais excellence (AEVEX). Après vingt ans d'existence, le label des organisations «performantes et responsables» va adapter ses critères afin d'être encore plus en adéquation avec l'Agenda 2030.**

L'AEVEX a tenu son Assemblée générale ce jeudi 2 septembre à Martigny. Elle a élu Véronique Besson-Rouvinez à la présidence, qui œuvre au sein de son comité depuis 2019. Responsable qualité et membre de la direction des entreprises de la Famille Rouvinez, elle est ingénieure en sciences alimentaires (EPFZ) et spécialisée en œnologie (Changins). La nouvelle présidente de l'AEVEX croit en l'avenir du label Valais excellence et se réjouit de s'engager pour le rendre encore plus attractif. «Toutes les entreprises qui font du développement durable devraient être candidates au label. Car il apporte la preuve d'un engagement responsable en Valais. Et il propose aussi des solutions pour le bien-être d'une organisation à long terme.»

### Un label autofinancé et pérenne

Le fondateur de Valais excellence Yvan Aymon se retire de l'association après l'avoir dirigée durant vingt ans: «Je suis fier d'avoir réussi à assurer la viabilité et la pérennité du label, notamment grâce à notre récent partenariat avec l'Institut Entrepreneuriat et Management (IEM) de la HES-SO Valais. Il est aujourd'hui entièrement autofinancé et apporte une réelle plus-value aux entrepreneurs à travers son réseau très actif.» Au cours de son AG, l'AEVEX a également réélu son comité (François Buchard, Nicolas Taillens, Serge Imboden, Stéphane Pillet, David Genolet) et accueilli un nouveau membre (Jean-Noël Clausen).

### Projet 2022: certification adaptée

Les critères d'octroi du label sont en cours de réexamen. La certification actuelle repose sur des normes internationales (ISO 9001, ISO 14001 et ISO 26000), qui ne sont pas toujours adaptées aux spécificités d'une petite entreprise. C'est pourquoi le comité de l'AEVEX a décidé d'offrir une deuxième voie pour obtenir le label Valais excellence, qui maintiendra le même niveau d'exigences, mais sera basée sur les objectifs de l'Agenda 2030. Elle sera lancée dans le courant du premier semestre 2022.

### 10'000 actions en 20 ans

Rappelons que le label Valais excellence est né à la suite de la candidature Sion 2006, qui avait axé une partie de son projet sur le développement durable. Il distingue les entreprises valaisannes qui améliorent leur performance au niveau de la qualité, de l'environnement et du social. Plus de 10'000 actions exemplaires ont ainsi été mises en œuvre dans notre canton depuis son lancement en 2000. Précurseur, ce label territorial a inspiré d'autres régions en Europe (Alsace excellence, Savoie-Mont Blanc excellence, Vaud plus, etc.) Il est reconnu par le programme national de durabilité Swisstainable et est associé au Living Lab de l'économie positive de l'IEM. 209 entreprises valaisannes certifiées sont actuellement membres de l'AEVEX.

### CONTACTS:

Véronique Besson-Rouvinez, présidente de l'AEVEX, 078 861 21 99

Yvan Aymon, président sortant, 079 307 58 04.